



CABINET ORPI GROUPE PIRA EUSTACHE HONORAIRES DE TRANSACTION

Honoraires au 01/01/2024 (en TTC à la charge Vendeur)

Prix de vente	Habitation/Professionnel	Terrain	Commercial/Industriel
Inférieur à 10 000 €	Forfait de 2000 €	Forfait de 2000 €	Forfait de 2000 €
De 10 001 € à 100 000 €	10 % avec un minimum de 5000 € TTC	10 % avec un minimum de 5000 € TTC	10 % avec un minimum de 5000 € TTC
De 100 001 € à 150 000 €	8 %	8 %	8 %
De 150 001 € à 200 000 €	7,5 %	7,5 %	7,5 %
De 200 001 € à 250 000 €	7 %	7 %	7 %
De 250 001 € à 300 000 €	6,4 %	6,4 %	6,4 %
De 300 001 € à 450 000 €	6 %	6 %	6 %
De 450 001 € à 550 000 €	5 %	5 %	5 %
De 550 001 € à 650 000 €	5 %	5 %	5 %
Supérieur à 650 000 €	5 %	5 %	5 %

Les honoraires sont calculés à partir du prix **public**. Pour tout paiement, une facture (obligatoire) sera transmise au vendeur.

TVA au taux actuellement en vigueur de 20 %.

Les honoraires d'estimation s'élèvent à 250 € TTC pour une maison et 150 € TTC pour un appartement.

Ils sont **offerts** si le bien est mis en vente dans votre agence **Orpi**.

« En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. »

